

4Skills

Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : ZA des Champs Chouette
27600 SAINT AUBIN SUR GAILLON
RCS EVREUX 489 418 335

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 31 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente-et-un octobre,
A quatorze heures,

La Société MEDICIS INVEST, Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros, ayant son siège social ZA LES CHAMPS CHOUETTE, 27600 SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'EVREUX sous le numéro 885 006 627, représentée par Monsieur Nordine BOUJNANE, en sa qualité de gérant,

Associée Unique de la société 4Skills,

Étant précisé que Monsieur Yann GORIN, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informé des décisions devant être prises,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 3 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La société MEDICIS INVEST, Associée Unique, décide de transférer le siège social du ZA des Champs Chouette, 27600 SAINT AUBIN SUR GAILLON au 1 avenue des Falaises 27100 VAL DE REUIL à compter du 1^{er} novembre 2025 et, en conséquence, de modifier l'article 3 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 3 - SIÈGE SOCIAL.

"Le siège social est fixé : 1 avenue des Falaises 27100 VAL DE REUIL".

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

**L'Associée Unique
Pour la société MEDICIS INVEST
Monsieur Nordine BOUJNANE**

Signé par :

513BAB0C58F34B6...